

Modification des règles des compétitions de ski-alpinisme



Saison 2012-2013

Liste des modifications des règlements de ski alpinisme entre la saison 2011-2012 et la saison 2012-2013.
Les parties ajoutées sont en vert, celles supprimées en rouge barré.

I - Règles du jeu

Référence	Modification
2 - COMPETITIONS	Le chapitre Caractéristiques du parcours est déplacé à cet emplacement
2 - COMPETITIONS Tableau	Dénivelée des VR pour les catégories SH, SF, EH, EF : 745-1000 500-1000 m Dénivelée des VR pour la catégorie JH : 575-775 m 500-1000 m Dénivelée des VR pour les catégories JF, CH, CF : 425-575 m 400-500 m
2 - COMPETITIONS Tableau	Dénivelée des épreuves individuelles pour les catégories SH, EH : de 1170 à 1760 m de 1600 à 1900 m Pour les catégories SF, EF, JH : de 900 à 1320 m De 1200 à 1700 m Pour les catégories JF et cadets : de 900 à 1100 m De 900 à 1200 m
2 - COMPETITIONS Tableau	Dénivelée des épreuves par équipe pour les catégories senior/espoir femmes de 1350 à 1650 m de 1400 à 2800 m Pour la catégorie junior homme : de 1350 à 1650 m de 1400 à 1900 m Pour les catégories cadets et junior femme : de 1080 à 1320 m De 900 à 1400 m
2 - COMPETITIONS Tableau	Le format du relais est précisé 2 montées et descentes distinctes courues par chacun des relayeurs, avec une partie à pied dans la seconde montée. Nombre de coéquipiers : Relais masculin : 4 hommes Relais féminin : 3 dames Relais Jeunes : 3 compétiteurs cadets et juniors (dont 1 masculin, et 1 féminin). Le premier tour est réalisé par la concurrente féminine
3 - CATEGORIES	Afin de conserver la numérotation ISMF, un chapitre Catégorie est ici inséré, avec renvoi vers les règles de participation.
4 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS	Tout matériel de sécurité utilisé par les compétiteurs prenant part à une épreuve FFME doit obligatoirement être produit par un fabricant ...
4 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS	Le matériel de sécurité noté par un astérisque(*) doit être estampillé CE et UIAA ou conforme à la réglementation européenne en vigueur, sans aucune modification sauf celles autorisées par le fabricant dans la notice d'information livrée avec le matériel. Le matériel lié directement à la sécurité noté par deux astérisques(**) ne peut être modifié, sauf celles autorisées par le fabricant dans la notice d'information livrée avec le matériel ou celles réalisées par le fabricant pour les compétiteurs liés à ce fabricant par un contrat de sponsoring ou de test. (Dans ce cas, une description écrite de la modification, signée par le

	<p>fabricant, est demandée).</p> <p>...</p> <p>Aucun autre équipement obligatoire ne peut être modifié</p>
	<p>Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours sauf à l'exception d'un ou plusieurs bâtons et/ou skis cassés.</p>
4 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS Skis	<p>Une Paire de skis (***) ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur minimale d'au moins 80mm en spatule, 60 mm sous la chaussure et 70mm en talon ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes (seniors – espoirs et juniors toutes catégories) et 150 cm pour les femmes (seniors, espoirs, juniors, cadettes toutes catégories) et les Cadets-Garçons.</p> <p>Les skis sont mesurés selon la méthode du « rolling ».</p>
4 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS Fixations	<p>si, pour la partie avant de la fixation le système de déclenchement de sécurité est limité ou inexistant ou pouvant être utilisé fermé sans sécurité, ceci doit être clairement spécifié sur la notice explicative délivrée avec le matériel, en signalant que ces fixations sont conçues pour la compétition et n'ont pas de système de déclenchement de sécurité sur la partie avant. Il est toutefois recommandé d'utiliser des fixations ayant un système de déchaussage avant (obligatoire à partir de la saison 2012-2013).</p> <p>La partie avant dispose d'un système de déclenchement de sécurité (voir la notice de chaque matériel).</p> <p>Pour la saison 2013-2014, des stop-skis seront demandés.</p> <p>Poids minimum pour ski + fixation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hommes (Senior – Espoir – Junior) 750 grammes, soit 1500 grammes la paire - Femmes + Cadets-garçons 700 grammes, soit 1400 grammes la paire
4 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS Chaussures	<p>Pour la saison 2013-2014, la semelle type vibram devra couvrir 100 % de la surface inférieure de la chaussure.</p>
4 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS Casque	<p>Casque conforme aux exigences de la norme CE EN 12492 ou UIAA 106</p>
4.1.2 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS	<p>4.1.2 Matériel complémentaire supplémentaire pouvant être exigé par le jury.</p>
4.1.2 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS Crampons	<p>La longueur des pointes doit être de 20 mm minimum.</p>
4.1.2 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS	<p>Pour les équipes, une seule corde, boussole et altimètre sont nécessaires.</p> <p>Une corde dynamique par équipe conforme à la norme UIAA 10, de 8 mm de diamètre et 30 m de long ;</p>
4.1.2 – MATERIELS ET EQUIPEMENTS	<p>Liste de matériel supplémentaire</p> <p>Boussole</p> <p>Altimètre</p>
5.1 – REUNION DE COURSE	<p>Suppression du contenu de la réunion de course (disponible dans les règles d'organisation)</p>
5.2.1 PROCEDURE DE	<p>Le paragraphe sur les conditions particulières en cas de froid est déplacé dans les</p>

DEPART	règles d'organisation
5.2.2.3 COMPORTEMENT	les compétiteurs ne peuvent quitter un poste de contrôle que sur accord de l'arbitre chef de poste ou de ses adjoints ;
5.2.2.3 COMPORTEMENT	<p>Les compétiteurs doivent avoir fixé complètement leur skis et avoir mis les crampons (si obligation) avant de franchir la ligne bleu qui indique la sortie du poste de contrôle/passage.</p> <p>Les compétiteurs doivent avoir complètement réalisé la manœuvre de changement (mettre ou enlever les peaux, skis, crampons...) dans l'aire de change dont l'entrée et la sortie sont clairement matérialisés. Il est strictement interdit de mettre ou retirer les skis du sac à dos, de verrouiller ou déverrouiller les fixations de ranger ou préparer ses crampons etc... en dehors de l'aire de change. Même en approche ou juste après la sortie...</p>
5.2.2.3 COMPORTEMENT	<p>Il est formellement interdit, lors des manœuvres de changement de matériel, à un concurrent de mettre ses bâtons, pointes vers le haut, coincés entre son sac et son dos. Les bâtons doivent être, soit posés au sol, soit tenus à la main.</p> <p>Tout au long de la course et ceci est valable pour tous les postes de contrôle dans toutes les épreuves (sprint, individuelle, équipe, verticale, relais) les bâtons de ski doivent être placés à plat sur le sol pendant la manœuvre de changement.</p>
5.2.2.3 COMPORTEMENT	En cas d'abandon ou de disqualification, le coureur doit obligatoirement s'assurer qu'il ne fait pas l'objet d'un contrôle anti-dopage. Il devra s'y soumettre le cas échéant.
5.2.2.3 COMPORTEMENT	<p>Il est interdit d'utiliser la corde ou l'élastique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les premières 15 minutes de course - pendant la première montée - dans les montées où les conversions sont très proches
5.2.3 LIGNE D'ARRIVEE	<p>s'il n'y a pas de chronométrage électronique,</p> <p>le passage de la chaussure au niveau du coup de pied qui détermine l'ordre et le temps d'arrivée (photo d'arrivée, caméra, etc.);</p> <p>le temps et l'ordre de passage sont établis par le passage sur la ligne d'arrivée de l'avant du pied (film, photo finish...)</p>
6.2 PENALITES	Pelle à neige non conforme au règlement 2010-2011 mais aux règlements antérieurs (mesure transitoire) 3 minutes 1 minute
4.5.3 APPEL	<p>Dès la publication des résultats officiels signés par le président du jury, un compétiteur, ou son entraîneur, peut déposer un appel sur ces résultats dans un délai de 15 minutes (réduit à 3 minutes pour les courses de Sprint).</p>
5.2.2.2 ZONES SPECIALES	<p>Les compétiteurs doivent y passer et y être notés (ordre d'arrivée + chronométrage + sécurité + classement si la course est neutralisée ou arrêtée). Ils doivent respecter les consignes du chef de poste et de ses adjoints (ex : mettre la veste coupe-vent ou les crampons, procédure en cas de neutralisation de course etc.). Si ce poste correspond à un changement de technique de progression (enlever les skis, ...) ou à une bifurcation, il sera disposé de telle manière que les compétiteurs arrivent avec une vitesse faible.</p> <p>L'arrivée à un poste de contrôle ou « aire de change » doit être faite avec une vitesse lente ou modérée.</p> <p>Un point de contrôle est une aire fermée (avec filets, cordes ou fanions), uniquement réservée aux compétiteurs et contrôleurs.</p>

	<p>Une porte étroite (2 m. maximum) contrôle la sortie : la manipe de changement doit être réalisée avant la porte de sortie de l'aire.</p> <p>En course par équipe, les contrôleurs ne permettront à une équipe de quitter le poste de contrôle que, lorsque les instructions de la course sont respectées, les 2 (ou 3) équipiers étant ensemble près de la sortie, sont prêts à partir.</p>
5.3.2 SPRINT QUALIFICATION	En cas de photo finish, c'est le passage de la chaussure (au niveau du coup de pied partie avant de la chaussure)
5.3.4 SPRINT COMPORTEMENT	<p>Sur les plateformes de manœuvre et afin d'éviter de gêner ou blesser les autres participants, les bâtons doivent obligatoirement être placés au sol</p> <p>— Soit posés au sol</p> <p>— Soit plantés dans la neige</p> <p>— Soit appuyés contre le corps, pointes en bas</p>
5.3.5 SPRINT - RESULTAT	Places 13 à 30 : c'est la place obtenu en quart de finale qui est prise en compte, les ex-aequo sont départagés par le temps réalisé quart de finale en qualification
6.1 PENALITES	Mise en conformité de nombreuses pénalités avec le barème ISMF. Ajout à titre d'information de la pénalités en vigueur à l'ISMF
6.1 PENALITES	Ajout Bâton non posé au sol lors d'une manipe 1 minute / 15 secondes
6.1 PENALITES	Ajout Epreuve de sprint : Refus de laisser passer un concurrent ayant rejoint le coureur en phase de qualification 1 minute
6.1 PENALITES	<p>Modifications de plusieurs pénalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaussure avec scotch adhésif : avertissement - Modification des chaussures - Poids du ski non-conforme : 10/5 minutes - Poids de la chaussure : 10/5 minutes - Semelles non-conformes : 10/5 minutes - DVA non fonctionnel après chute : 3minutes/15s - Sonde non-conforme 10/5 minutes - Faux départ : 3 minutes - Utilisation de la corde élastique sur une section interdite : 3 minutes - Corde élastique non rangée correctement : 3 minutes - Alignement de plusieurs pénalités sur le règlement ISMF
7.4 ANNEXE FORMULAIRE D'APPEL	Ajout d'un formulaire d'appel

II - Règles de classement

4.2.1 Classement provisoire	Ajout Un classement provisoire est publié après chaque étape.
4.2.4 En cas d'ex-aequo	<p>En cas de coureur ex-aequo pour la première place du classement, les coureurs sont départagés selon les critères suivants successivement appliqué jusque trouver un départage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rang de la meilleure place obtenue sur le circuit coupe de France. - Nombre de confrontation directe remportée entre les athlètes sur le circuit coupe de France <p>Toutefois, si les ex-aequo n'ont couru qu'une seule course, le titre de la catégorie ne sera pas attribué.</p>

III - Règles de participation

Mise à jour des catégories

IV – Règles d’organisation

1.2.1 Structure Juridique	<p>Le cadre administratif et juridique du COL doit s’appuyer sur une association déclarée, agréée et affiliée à la FFME (par exemple un club de la FFME, un comité territorial, ou la FFME) ou sur un établissement agréé par la FFME.</p> <p>Le cadre administratif et juridique du COL doit s’appuyer :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit sur une association affiliée à la FFME (par exemple un club de la FFME, un comité territorial, ou la FFME)- Soit sur un établissement agréé par la FFME- Soit sur une association loi 1901, ou autre personne morale non affiliée.
4.2.2 Types de parcours	Une dérogation de dépassement de dénivelée pourra être accordée exceptionnellement, sur demande de la course à la fédération lors de l’inscription de la compétition au calendrier national.
4.2.2 Types de parcours	Mise à jour des dénivelées (voir les règles du jeu)
4.2.5 Zones Spéciales	Déplacement de ce chapitre depuis les règles du jeu vers les règles d’organisation.
5.3.1 Réunion de course – Procédures de la course	Déplacement de ce chapitre depuis les règles du jeu vers les règles d’organisation.
5.3.3.1 Départ	Suppression de l’aire de changement de bâtons
5.5.2 Déroulement des qualifications Ordre de passage	Déplacement de ce chapitre depuis les règles du jeu vers les règles d’organisation.
5.5.4 Déroulement des demis finales	Les séries sont constituées : <ul style="list-style-type: none">- pour les dames, comme pour les quarts masculins- pour les hommes, les vainqueurs de chaque quart de final sont distribués tour à tour dans chaque série de demi-finale, puis les seconds. Parmi les skieurs arrivants en 3ème position, les deux meilleurs temps des qualifications sont repêchés Sur l’ensemble des séries de quart de finale, les 2 meilleurs temps hors 1ère et 2ème place sont repêchés (Lucky loser).
5.5.5 Déroulement des finales	Les finales sont constituées : <ul style="list-style-type: none">- avec les 2 premiers de chaque demi-finales plus 2 lucky loser 3 premiers de chaque demi-finales pour les catégories séniors-espoirs-vétérans
6.7 Températures	Ajout du chapitre Si sur le parcours, la température minimum est inférieure à – 20° C, le jury devra diminuer l’exposition des skieurs au froid en prenant toutes ou partie des mesures suivantes :

	<ul style="list-style-type: none">- Course sur un parcours plus protégé (forêt)- Reculer l'heure de départ- Réduire le total de dénivelée de la course- Imposer une 4ème couche OBLIGATOIRE en descente
--	--